
MAIRIE D'AMBOISE
60 rue de la Concorde
B.P. 247
37402 AMBOISE CEDEX
Tél. : 02 47 23 47 23
courrier@ville-amboise.fr
www.ville-amboise.fr

Amboise, le 27 avril 2026

Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)

AS/ND/PS - Objet : Appel à projets 2026.

Madame, Monsieur,

Je vous informe du lancement de l'appel à projets du C.L.S.P.D. pour l'année 2026. Le dossier de demande de subvention est joint à ce courrier. Les actions proposées doivent s'inscrire dans l'une des priorités suivantes :

- Violences intrafamiliales, qu'elles concernent les femmes ou les enfants, parfois les hommes, les faits observés en lien avec ces violences sont toujours présents sur la commune.
- Lutte contre les addictions. Elle renvoie aux actions de prévention liées à la consommation de drogues, d'alcool, tabac, etc. quel que soit l'âge des publics concernés.
- Sécurité routière. Un focus sera mis ici sur la micromobilité (trottinettes, draisienne ou scooters électriques, etc.) dont les usages ont progressé ces dernières années.
- Sports et culture, comme outils de la prévention de la délinquance. Les actions imaginées doivent être des solutions de rechange à la délinquance, notamment pour les jeunes, en développant des intérêts et des passions liées à la pratique culturelle et/ou sportive. un regard attentif sera porté à l'intervention sur le terrain au sein des quartiers prioritaires.

Les actions nouvelles ou limitées dans leur durée doivent être programmées sur l'été ou le second semestre de cette année au regard du calendrier de cet appel à projets. Pour information, l'enveloppe disponible en 2026 pour financer les projets est de 21 000 €. La Ville accorde des subventions pour 10 à 15 actions par an dans le cadre du CLSPD. Le dossier, dûment complété, doit être retourné à la mairie d'Amboise (CLSPD – p.salvaudon@ville-amboise.fr) impérativement **au plus tard le 22 mai 2026**. Vous pouvez joindre tout document complémentaire jugé utile. Veuillez noter que les informations fournies dans le dossier seront examinées en priorité. La Ville ne finance pas les actions sous forme de prestations de service dans le cadre de cet appel à projets.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Brice RAVIER
Maire d'Amboise